



Centre local de développement



La mesure de la rentabilité sociale

Un point de vue sur la question

Préparé par
Jacques Patenaude

LA MESURE DE LA RENTABILITÉ SOCIALE

La grille d'analyse de la rentabilité sociale présentée ici, est en fait un outil qui ne fait probablement pas le tour de la question mais qui tente d'offrir au milieu, aux développeurs et aux décideurs locaux de l'économie sociale, une grille de base pouvant les aider dans leur prise de décision.

Cette grille d'analyse a été élaborée en collaboration avec le CRES de la Montérégie. L'analyse se concentre sur le côté social car, malgré qu'il existe une panoplie d'outils pour évaluer le potentiel économique d'un projet tels que des études de marchés, il n'existe pas d'équivalent pour en évaluer le potentiel social. Cette grille a été conçue afin de combler cette lacune. Elle a été développée en tenant compte qu'il existe des outils pour l'analyse de marché et elle a prévue pour être intégrée à un plan d'affaires complet incluant une analyse économique selon les méthodes reconnues d'un projet d'entreprise.

La rentabilité sociale est une donnée qui est souvent absente des plans d'affaires des entreprises d'économie sociale. Cette grille d'analyse pourra donc servir à justifier l'aspect rentabilité sociale des entreprises d'économie sociale.

Les concepts de base

Je vais donc vous présenter les concepts et les principes qui sont à la base de l'élaboration de cette grille.

C'est, je crois, la meilleure façon de dégager le point de vue qui s'est imposé durant le travail d'élaboration et ainsi répondre à la question qu'on nous a posée. D'abord la notion de rentabilité.

La *rentabilité* c'est, pour le dictionnaire Larousse : « Le caractère de ce qui est rentable » et le *rentable* « Ce qui procure un bénéfice ».

On doit donc, considérer que, lorsque les entreprises d'économie sociale visent la rentabilité sociale, elles cherchent à offrir un avantage, une « plus-value sociale » par leur action. Ça nous amène donc à considérer que ceci est plus qu'une retombée d'un projet. Toujours selon le Larousse, une *retombée* est « une conséquence, une répercussion ». Il y a, à mon sens, une différence importante. Le fait d'utiliser le terme *rentabilité* plutôt que *retombée* indique qu'on doit faire plus. C'est donc, une indication que la rentabilité sociale est considérée dans la mission de l'entreprise au même titre que la partie économique de la mission.

Toute entreprise recherche la rentabilité, l'entreprise d'économie sociale recherche la rentabilité sociale et économique. Alors que si on recherche les retombées sociales d'un projet, on recherche quelles sont les conséquences sociales d'une action dont la mission est économique.

Dans le cas de la recherche de rentabilité sociale les deux facteurs le social et l'économique doivent s'équilibrer, trouver projet par projet quel est le meilleur équilibre pour assurer à la fois que la mission sociale et la mission économique trouvent leur compte. Donc, concrètement pour procurer de la rentabilité sociale à un projet il y aura des compromis à faire avec la rentabilité économique et vice-versa.

À la question comment mesurer le rendement social d'une entreprise? Je réponds, ça dépend de quel rendement on parle : la rentabilité sociale ou la retombée sociale. Dans le premier cas, on va aller voir la partie sociale de la mission et on va mesurer si l'intervention sociale prévue en vertu de la mission que s'est donnée l'entreprise a réussi à procurer la *valeur ajoutée sociale* escomptée, dans le second cas, on va observer si les conséquences sociales de l'intervention économique ont des effets positifs ou négatifs au plan social. À mon avis, ce sont deux choses différentes qui se mesurent différemment. J'ai travaillé sur la notion de rentabilité et sur la façon de la « mesurer ».

Le sens du mot « social »

La deuxième notion à étudier est le « social ». Quel sens lui donner? Un sens large relatif à la société dans son acceptation large ou celui plus étroit qui nous ramène à la dichotomie intervention économique, intervention sociale, ou, si on veut, à ce qu'on entend souvent : le monde économique produit la richesse, le social voit à sa redistribution. À mon sens, il faut donner le sens le plus large au social, prendre la définition suivante : *social*, « relatif à une société, à une collectivité humaine » et *société*, « qui a un mode de vie propre à l'humain caractérisé par une association organisée d'individus en vue de l'intérêt général », selon le Larousse.

J'opte donc, en accord avec le Chantier de l'économie sociale et le mouvement des femmes pour une vision large du social lorsqu'on veut circonscrire les champs d'intervention de l'économie sociale. La notion de rentabilité sociale ne doit pas, à mon avis, nous confiner à la logique suivante : « accumulation économique et redistribution sociale. Le social ne réfère donc pas exclusivement à l'entraide, à l'insertion sociale, à l'aide aux démunis, à la défense des droits des exclus, c'est plus large, mais par contre ces dernières sont incluses, ne nous y trompons pas.

Une des conséquences de cette définition est que tout projet, peu importe son champ d'activité, peut être un projet d'économie sociale. L'économie sociale, c'est une façon d'entreprendre, pas un champ d'activité.

D'ailleurs, l'histoire du mouvement d'économie sociale nous démontre qu'il n'y a pas de champs spécifiques réservés aux entreprises d'économie sociale et, dans ce sens, si on veut mesurer la rentabilité sociale, il faut se démarquer d'une vision étroite du social, on réduirait le champ historique d'intervention de notre secteur, ce qui serait ridicule.

Le concept de biens publics

La troisième notion dont je me suis inspiré est celle des biens publics. Qu'est-ce que c'est? Sa définition tirée du livre *Le défi du plein emploi* de Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon est la suivante :

« La définition la plus courante veut qu'un bien soit public lorsqu'il se consomme collectivement et non individuellement : l'exemple classique d'un tel bien est celui de la défense nationale. Une fois produit ce bien est consommé par l'ensemble de la collectivité; qu'on le veuille ou non, tous les citoyens d'un même pays auront à consommer la même quantité de bien public ». ¹

Ces économistes, dont les recherches et par la suite l'implication à la SQDM et au bureau de la ministre Harel ont directement inspiré la création des CLD et des CLE, identifient l'emploi comme bien public, car il n'a pas d'incidence que sur la personne qui l'occupe mais est d'intérêt général pour la société. L'emploi permet de créer la richesse collective par la valeur ajoutée qu'il procure, il permet aussi aux personnes de vivre mieux, réduisant les coûts sociaux d'intervention auprès des individus, il a un impact culturel important dans une collectivité et il ne peut, sauf exception, être consommé seul.

1. Diane Bellemare, Lise Poulin-Simon, *Le défi du plein emploi*, édition St-Martin, 1986, p. 44

C'est donc, par cette notion de bien public que l'on peut compléter le cadre qui définit la notion de rentabilité sociale.

Quels sont les biens publics qui peuvent nous être utiles pour effectuer nos mesures de rentabilité sociale?

Évidemment ces biens sont nombreux et il faut choisir. Pour cela, il faut faire appel aux grands consensus publics. Il y a deux grands consensus auxquels on peut faire appel :

- 1- La définition québécoise de l'économie sociale.
- 2- La déclaration sur l'identité coopérative (Alliance coopérative internationale Manchester 1995)

Deux définitions qui, soit dit en passant, se ressemblent beaucoup. Il faut également tenir compte du débat public dans lequel nous baignons tous. J'en ai identifié cinq:

- La démocratie et la citoyenneté active;
- La qualité de vie;
- L'environnement;
- L'emploi;
- La culture.

Ces cinq biens publics permettent de cerner la mouvance actuelle du développement de l'économie sociale. Ils ont une envergure suffisante pour englober l'essentiel de la mouvance actuelle. L'aide de plusieurs conseillers et, en particulier celle des membres du comité outillage du CRES – Montérégie, a contribué à l'identification de ces biens publics. Il y avait consensus sur le fait qu'avec ces cinq biens publics, chaque projet trouve une place, c'est ce qui compte à mon sens.

Comment procéder à la mesure?

Nous avons donc défini les éléments à mesurer, il faut maintenant voir comment on procède à la mesure. Dans le domaine des sciences humaines, deux types de mesures sont possibles, à mon sens, la mesure quantitative ou la mesure qualitative. Le choix de la mesure quantitative nous amènerait à évaluer l'impact, par exemple, d'un projet sur le taux de chômage, des sommes économisées par le système de santé par un projet de réinsertion au travail, etc.

Les quelques tentatives effectuées dans ce sens nous amenaient rapidement à une impasse. En effet, les données disponibles sur ce sujet sont de nature macroéconomique alors que nos projets ont une portée microéconomique. Concrètement, l'impact d'un projet d'emploi impliquant deux emplois a une incidence infinitésimale sur le taux de chômage même en considérant des données locales. Il me semble irréaliste de vouloir mesurer quantitativement ce résultat et en tirer des conclusions utiles. De plus, comment faire une mesure quantitative du développement de la démocratie. À une échelle assez vaste, on pourrait y arriver avec les ressources universitaires suffisantes. Mais je vous rappelle que la visée première est de permettre à des promoteurs de réaliser une étude de la rentabilité sociale tout comme ils doivent réaliser une étude de marché. L'approche quantitative pour la rentabilité sociale est difficilement porteuse de résultats dont on pourrait tirer des conclusions utiles lors de l'analyse d'un projet.

L'approche qualitative est fondée sur la perception qu'en ont les personnes. Les tests d'attitudes en psychologie sont un exemple d'approche qualitative à mon avis. Elle présente l'avantage de pouvoir s'adapter à tous les types de biens publics donc elle simplifie le processus auquel doivent se soumettre les groupes-entrepreneurs en l'uniformisant et, d'autre part, cette approche s'applique bien à des micro-projets. De plus, elle a fait ses preuves au même titre que l'approche quantitative.

Dans les approches qualitatives, une approche particulière est intéressante pour nous : l'approche utilisée pour la comparaison entre emplois équivalents mais non identiques. Ce qu'on appelle dans le milieu syndical *l'étude des relativités salariales*.

Le principe est le suivant : chaque personne cote à partir d'une grille individuellement elle le fait de façon subjective, mais en faisant appel à l'évaluation de plusieurs personnes, on peut penser que si elles arrivent toutes à un estimé se rapprochant, celui-ci devrait être une bonne représentation de la réalité.

Concrètement nous procédons donc de la façon suivante :

Le groupe doit d'abord déterminer le type d'entreprise qu'il entend mettre sur pied : coop, OBNL, la composition de l'organisme, etc., puis la mission et les objectifs de son projet, la description de ses opérations, ses ressources humaines, donc la partie non économique de son projet. À la suite de ce travail, il remplit la grille d'analyse de rentabilité sociale et rédige le texte qui identifie la rentabilité sociale que son projet offre à son milieu. Des examinateurs composés de citoyens impliqués dans le milieu lisent l'ensemble des éléments élaborés par le groupe et, à l'aide de la même grille, valident les conclusions du groupe. Dans la mesure où les deux évaluations concordent, on estime que la rentabilité sociale du groupe est validée. Il faut noter que les examinateurs n'ont pas pour rôle de se prononcer sur le projet, mais bien de valider l'analyse de la rentabilité sociale du groupe.

Conclusion

Voilà donc comment, dans le Bas-Richelieu, nous avons abordé la question qui m'a été posée à savoir « comment mesurer le rendement social d'une entreprise », du moins, en ce qui concerne les entreprises d'économie sociale.

Cette façon d'aborder la rentabilité sociale nous a permis, je crois de bien camper l'aspect social de l'économie sociale dans notre milieu. Notre approche est citoyenne en ce qu'elle implique les citoyens dans la définition même de ce qu'ils souhaitent comme améliorations sociales de leur milieu. Le débat sur la rentabilité sociale est à ses débuts et j'ai la conviction que si ce concept est placé au premier plan de nos actions, l'économie sociale demeurera un lieu qui reflètera les valeurs qui sont intrinsèques à notre secteur d'activité.



Centre local de développement



Nom du projet _____

Guide d'analyse de la rentabilité sociale

à l'intention des promoteurs de projets
d'entreprises d'économie sociale

Avril 2004

ANALYSE DE LA RENTABILITÉ SOCIALE

Cet outil de travail vise à fournir aux promoteurs de projets d'économie sociale un outil d'analyse et de prévision de la rentabilité sociale de leur projet.

Lors de la soumission de projets les promoteurs doivent démontrer la rentabilité économique de leur projet par une étude de marché. De la même façon, cet outil vise spécifiquement à analyser la rentabilité sociale du projet qui doit également être soumise dans le plan d'affaires.

Les biens publics analysés

La grille d'analyse cherche à mesurer les retombées sociales prévisibles de votre projet dans cinq grandes catégories : 1) *le développement de la démocratie*; 2) *l'environnement*; 3) *la qualité de vie*; 4) *l'emploi* et 5) *la culture*.

La grille d'analyse

Pour chacune de ces catégories, des indicateurs-types suggérant des impacts vous sont proposés. Pour chacun de ces indicateurs, évaluez l'impact de votre projet. Celui-ci peut être négatif, neutre, positif et indirect, positif et direct ou positif et majeur, à vous de l'évaluer selon votre expérience et vos connaissances dans le domaine. À la fin de chaque tableau se trouve une échelle d'évaluation globale, le 0 représente la *position neutre*, l'absence de rentabilité sociale dans cette catégorie. À l'autre bout de l'échelle, le 10 représente la rentabilité sociale maximale. Lorsque, en cours d'analyse, le groupe promoteur constate qu'une ou plusieurs catégories peuvent présenter un impact négatif, il devra indiquer comment il entend y donner suite par une explication en annexe.

L'analyse se veut une évaluation globale de la rentabilité sociale du projet plutôt qu'une sommation quantitative. Il est possible, selon le projet, qu'un seul indicateur soit considéré comme majeur, mais que celui-ci soit suffisamment important dans le contexte pour qu'il vaille une cote 10. À l'inverse, un projet qui a un impact majeur sur chaque indicateur d'une catégorie n'est pas automatiquement considéré comme ayant une cote de rentabilité sociale plus élevée. On doit plutôt juger de l'impact réel sur le milieu. Un projet qui serait coté positivement dans chaque secteur pourrait ne pas être suffisamment ciblé pour être socialement rentable, dans d'autres cas, l'inverse pourrait s'avérer souhaitable. **Il est normal dans un projet que certaines catégories aient une cote neutre.**

Un projet qui s'inscrit dans une perspective d'économie sociale devrait obtenir une cote globale se situant entre 6 et 8 sur l'échelle d'évaluation.

La méthode d'évaluation devrait servir aux promoteurs de projets dans la démonstration de la rentabilité sociale. Nous vous conseillons de commencer cette analyse après avoir bien défini les objectifs du projet ainsi que les moyens d'intervention que vous souhaitez utiliser. Remplissez alors la grille puis, après avoir attribué vos cotes, rédigez le texte de votre plan d'affaires qui concerne l'analyse de la rentabilité sociale.

Des examinateurs auront à faire, à leur tour, l'analyse de la rentabilité sociale visée par votre projet à partir des mêmes énoncés que vous. Vous devriez soumettre la grille d'analyse remplie par les examinateurs en annexe du plan d'affaires. Sans être identiques, elles devraient offrir des résultats concordants. Si les différences sont trop importantes, vous avez intérêt à rediscuter avec eux de votre projet et, au besoin, de corriger ou de préciser votre texte ou votre projet. Cette étape marquera la fin de l'analyse de la rentabilité sociale.

Cette méthode s'inspire de la technique qui sert à l'analyse des relativités salariales (la comparaison entre des emplois équivalents mais non identiques). Le principe est le suivant : chaque personne qui cote à partir de la grille le fait de façon subjective, mais en faisant appel à l'évaluation de plusieurs personnes, on peut penser que si elles arrivent toutes à un estimé se rapprochant, celui-ci devrait être une bonne représentation de la réalité.

On peut se procurer cet outil de travail en contactant :

Monsieur Jacques Patenaude
CLD du Bas-Richelieu
50, rue du Roi, bureau 1
Sorel-Tracy (Québec)
Canada J3P 4M7
Téléphone (450) 742-5933
Télécopieur (450) 742-0234

Courriel : jacques.patenaude@cld-bas-richelieu.qc.ca

- 1- **Impact négatif à prévoir** : Le projet pourrait avoir des conséquences négatives, une annexe précise les solutions retenues pour pallier cela.
- 2- **Impact neutre** : Le projet ne vise pas à s'attaquer à cette problématique mais ne devrait pas avoir de conséquences néfastes sur cette problématique.
- 3- **Impact indirect recherché** : Le projet ne vise pas cette problématique mais devrait avoir un impact positif sur cette problématique.
- 4- **Impact direct recherché** : Le projet veut s'attaquer à cette problématique.
- 5- **Impact majeur recherché** : Le projet s'attaque à cette problématique de façon particulière et vise un résultat positif marquant pour cela.

Développement de la démocratie, citoyenneté active	Impact majeur recherché	Impact direct recherché	Impact indirect recherché	Impact neutre recherché	Impact négatif à prévoir
Partager un projet collectif.					
Échapper à la discrimination (sur une base sexiste, économique, raciale ou autre).					
Participer aux décisions de son milieu d'appartenance.					
Participer aux décisions quant au bon fonctionnement de l'entreprise.					
Favoriser l'expression démocratique des citoyens par la diffusion de points de vue différents et bien documentés.					
Faire de l'éducation populaire (formation sur le mouvement communautaire ou coopératif, sur les pratiques de conscientisation).					
Développer un processus de décision démocratique (autant au point de vue de la gestion de l'entreprise que de la gestion des relations de travail).					
Favoriser le travail d'équipe.					
Faire circuler l'information (assemblée de « cuisine », assemblée publique, journaux, etc.).					
Assurer la participation par des comités de travail.					
Promouvoir l'éducation à la démocratie.					
Participer au développement de la citoyenneté dans son milieu par ce projet.					
Promouvoir l'accès à la démocratie économique.					
Favoriser la responsabilisation et la défense des droits des personnes et des groupes.					
Favoriser l'égalité des citoyens par leur participation à la vie socio-économique.					
Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :					
..... neutre positif bon					

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Maintenant rédigez un texte, ne devant pas excéder trois paragraphes, qui illustre votre réflexion sur ce sujet. (Ce texte devra par la suite être intégré dans votre plan d'affaires)

- 1- **Impact négatif à prévoir** : Le projet pourrait avoir des conséquences négatives, une annexe précise les solutions retenues pour pallier cela
- 2- **Impact neutre** : Le projet ne vise pas à s'attaquer à cette problématique mais ne devrait pas avoir de conséquences néfastes sur cette problématique.
- 3- **Impact indirect recherché** : Le projet ne vise pas cette problématique mais devrait avoir un impact positif sur cette problématique.
- 4- **Impact direct recherché** : Le projet veut s'attaquer à cette problématique.
- 5- **Impact majeur recherché** : Le projet s'attaque à cette problématique de façon particulière et vise un résultat positif marquant pour cela.

Environnement	Impact majeur recherché	Impact direct recherché	Impact indirect recherché	Impact neutre recherché	Impact négatif à prévoir
Assurer une meilleure qualité d'air, d'eau et de sol.					
Assurer la sécurité alimentaire.					
Utiliser des produits dégradables.					
Inscrire le projet dans une perspective de développement durable.					
Favoriser l'économie d'énergie.					
Restaurer des sites contaminés ou endommagés.					
Éliminer tout déversement dans l'environnement.					
Éduquer à l'environnement.					
Éliminer les déchets à la source.					
Favoriser la valorisation des matières résiduelles (déchets).					
Favoriser la régénération de biens et d'équipements.					
Favoriser le réemploi de biens et d'équipements.					
Maintenir et conserver les sites naturels.					
Éviter les prélèvements de flore indigène ou l'introduction d'espèces nuisibles.					
Favoriser le recyclage de biens et d'équipements.					

Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :

neutre positif bon
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Maintenant rédigez un texte, ne devant pas excéder trois paragraphes, qui illustre votre réflexion sur ce sujet. (Ce texte devra par la suite être intégré dans votre plan d'affaires)

- 1- **Impact négatif à prévoir** : Le projet pourrait avoir des conséquences négatives, une annexe précise les solutions retenues pour pallier cela.
- 2- **Impact neutre** : Le projet ne vise pas à s'attaquer à cette problématique mais ne devrait pas avoir de conséquences néfastes sur cette problématique.
- 3- **Impact indirect recherché** : Le projet ne vise pas cette problématique mais devrait avoir un impact positif sur cette problématique.
- 4- **Impact direct recherché** : Le projet veut s'attaquer à cette problématique.
- 5- **Impact majeur recherché** : Le projet s'attaque à cette problématique de façon particulière et vise un résultat positif marquant pour cela.

Qualité de vie	Impact majeur recherché	Impact direct recherché	Impact indirect recherché	Impact neutre recherché	Impact négatif à prévoir
Amélioration du milieu physique, habitudes de vie et lutte aux effets de la pauvreté					
Avoir un logement de qualité pour un prix raisonnable.					
Habiter un environnement agréable et offrir un meilleur milieu de vie à ses enfants.					
Offrir un milieu sécuritaire aux familles, aux enfants et aux vieillards.					
Profiter d'un réseau d'entraide.					
Contrer le tabagisme, l'alcoolisme et les toxicomanies					
Favoriser une baisse de tarifs des produits et services essentiels dans une perspective d'équité sociale.					
Augmenter le taux d'activité physique et favoriser l'amélioration des habitudes alimentaires.					
Réduire l'analphabétisme fonctionnel, les problèmes d'apprentissage scolaire et le décrochage scolaire.					
Réduire les effets de la pauvreté des enfants.					
Réduire les problèmes de santé reliés à une situation économique défavorable et à la méconnaissance des services de santé.					
Prévenir et réduire le taux de suicide.					
Prévenir et réduire la criminalité et la violence.					
Prévenir et réduire la violence conjugale.					
Prévenir et réduire les problèmes et soutenir les personnes ayant des problèmes de santé mentale et l'itinérance.					
Aider les ménages vivant de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage depuis longtemps à devenir plus autonomes.					
Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :					
neutre positif bon					
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10					

Maintenant rédigez un texte, ne devant pas excéder trois paragraphes, qui illustre votre réflexion sur ce sujet. (Ce texte devra par la suite être intégré dans votre plan d'affaires)

Maintenant rédigez un texte, ne devant pas excéder trois paragraphes, qui illustre votre réflexion sur ce sujet. (Ce texte devra par la suite être intégré dans votre plan d'affaires)

Maintenant rédigez un texte, ne devant pas excéder trois paragraphes, qui illustre votre réflexion sur ce sujet. (Ce texte devra par la suite être intégré dans votre plan d'affaires)

Évaluation globale

En observant la réalité régionale, le projet présente-t-il des bénéfices sociaux pouvant aider notre milieu à améliorer la condition sociale de ses citoyens?

Le projet présente-t-il un bon équilibre entre les diverses catégories de rentabilité sociale?

Le projet prend-il en compte les problèmes locaux?

Le projet tient-il compte des problématiques régionales?

Le projet tient-il compte des problèmes sociaux actuels au Québec?

Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :

neutre	positif	bon
0	1 2 3 4 5 6 7	8 9 10

Maintenant rédigez une conclusion, ne devant pas excéder trois paragraphes, qui illustre votre réflexion sur ce sujet. (Ce texte devra par la suite être intégré dans votre plan d'affaires)



Centre local de développement



Nom du projet : _____

Guide d'analyse
de la rentabilité sociale

À l'intention des examinateurs de projets
d'entreprises d'économie sociale

Nom de l'examineur : _____

Avril 2004

☞ Rappel ☞

Les parties du document qui sont présentées excluent la partie économique et financière du projet.

L'objectif de l'examen est de donner une rétroaction sur la rentabilité sociale que le groupe attribue au projet. Votre rôle n'est pas de vous prononcer sur la pertinence du projet, un comité d'analyse du projet le fera ultérieurement. L'objet de votre analyse vise surtout à aider à valider l'analyse les résultats de rentabilité sociale que le groupe peut espérer obtenir par son projet et à aider à mieux rédiger son plan d'affaires pour être mieux compris lors de la présentation du projet à des partenaires éventuels ou à des bailleurs de fonds.

1. **Impact négatif à prévoir** : Le projet pourrait avoir des conséquences négatives, une annexe précise les solutions retenues pour pallier cela.
2. **Impact neutre** : Le projet ne vise pas à s'attaquer à cette problématique mais ne devrait pas avoir de conséquences néfastes sur cette problématique.
3. **Impact indirect recherché** : Le projet ne vise pas cette problématique mais devrait avoir un impact positif sur cette problématique.
4. **Impact direct recherché** : Le projet veut s'attaquer à cette problématique.
5. **Impact majeur recherché** : Le projet s'attaque à cette problématique de façon particulière et vise un résultat positif marquant pour cela.

Qualité de vie	Impact majeur recherché	Impact direct recherché	Impact indirect recherché	Impact neutre recherché	Impact négatif à prévoir
Amélioration du milieu physique, habitudes de vie et lutte aux effets de la pauvreté					
Avoir un logement de qualité pour un prix raisonnable.					
Habiter un environnement agréable et offrir un meilleur milieu de vie à ses enfants.					
Offrir un milieu sécuritaire aux familles, aux enfants et aux vieillards.					
Profiter d'un réseau d'entraide.					
Contre le tabagisme, l'alcoolisme et les toxicomanies					
Favoriser une baisse de tarifs des produits et services essentiels dans une perspective d'équité sociale.					
Augmenter le taux d'activité physique et favoriser l'amélioration des habitudes alimentaires.					
Réduire l'analphabétisme fonctionnel, les problèmes d'apprentissage scolaire et le décrochage scolaire.					
Réduire les effets de la pauvreté des enfants.					
Réduire les problèmes de santé reliés à une situation économique défavorable et à la méconnaissance des services de santé.					
Prévenir et réduire le taux de suicide.					
Prévenir et réduire la criminalité et la violence.					
Prévenir et réduire la violence conjugale.					
Prévenir et réduire les problèmes et soutenir les personnes ayant des problèmes de santé mentale et l'itinérance.					
Aider les ménages vivant de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage depuis longtemps à devenir plus autonomes.					

Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :

neutre **positif** **bon**
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1. **Impact négatif à prévoir** : Le projet pourrait avoir des conséquences négatives, une annexe précise les solutions retenues pour pallier cela.
2. **Impact neutre** : Le projet ne vise pas à s'attaquer à cette problématique mais ne devrait pas avoir de conséquences néfastes sur cette problématique.
3. **Impact indirect recherché** : Le projet ne vise pas cette problématique mais devrait avoir un impact positif sur cette problématique.
4. **Impact direct recherché** : Le projet veut s'attaquer à cette problématique.
5. **Impact majeur recherché** : Le projet s'attaque à cette problématique de façon particulière et vise un résultat positif marquant pour cela.

Emploi	Impact majeur recherché	Impact direct recherché	Impact indirect recherché	Impact neutre recherché	Impact négatif à prévoir
Améliorer les conditions de travail des employés (salaires, caisses de retraite, horaires, assurances collectives...).					
Améliorer la qualité des emplois.					
Favoriser la santé et la sécurité au travail.					
Développer des mesures de conciliation travail-famille.					
Améliorer les salaires des travailleuses et des travailleurs.					
Améliorer les conditions d'exercice de la profession.					
Favoriser la création ou le maintien d'emplois durables.					
Favoriser l'intégration de personnes défavorisées pour l'obtention d'emploi (jeunes, femmes, handicapés, etc.).					
Favoriser la stabilité de l'emploi dans un secteur instable.					
Favoriser le développement de mesures de sécurité économiques.					
Développer la formation à l'autogestion.					
Offrir un processus de formation continue qualifiante en emploi.					
Favoriser une gestion des ressources humaines respectueuse des personnes.					
Développer l'emploi dans la localité.					
Favoriser le maintien des emplois pour les générations futures.					

Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :

neutre **positif** **bon**
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1. **Impact négatif à prévoir** : Le projet pourrait avoir des conséquences négatives, une annexe précise les solutions retenues pour pallier cela.
2. **Impact neutre** : Le projet ne vise pas à s'attaquer à cette problématique mais ne devrait pas avoir de conséquences néfastes sur cette problématique.
3. **Impact indirect recherché** : Le projet ne vise pas cette problématique mais devrait avoir un impact positif sur cette problématique.
4. **Impact direct recherché** : Le projet veut s'attaquer à cette problématique.
5. **Impact majeur recherché** : Le projet s'attaque à cette problématique de façon particulière et vise un résultat positif marquant pour cela.

Culture	Impact majeur recherché	Impact direct recherché	Impact indirect recherché	Impact neutre recherché	Impact négatif à prévoir
Favoriser l'amélioration de la culture scientifique, technique et artistique de la population.					
Faire connaître le patrimoine culturel à la population.					
Diffuser les œuvres culturelles.					
Enrichir le patrimoine culturel par de nouvelles créations					
Développer de nouvelles formes d'expression.					
Rendre la population sensible à la créativité humaine.					
Favoriser l'émergence de points de vue originaux.					
Favoriser le développement de la pensée humaine.					
Échanger avec des gens d'autres cultures, classes sociales, etc.					
Faire connaître l'histoire du Québec et de l'humanité.					
Favoriser la communication interpersonnelle.					
Favoriser le développement du sens de l'esthétique dans la population.					
Communiquer des idées et valeurs différentes.					
Faire connaître la culture populaire.					
Développer le goût du beau dans la population.					

Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :

neutre **positif** **bon**
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Évaluation globale

En observant la réalité régionale, le projet présente-t-il des bénéfices sociaux pouvant aider notre milieu à améliorer la condition sociale de ses citoyens?

Le projet présente-t-il un bon équilibre entre les diverses catégories de rentabilité sociale?

Le projet prend-il en compte les problèmes locaux?

Le projet tient-il compte des problématiques régionales?

Le projet tient-il compte des problèmes sociaux actuels au Québec?

Évaluation : En tenant compte de vos perceptions à la suite de cette évaluation, estimez globalement la cote que vous attribuez au projet sur l'échelle suivante :

neutre	positif	bon
0	1 2 3 4 5 6 7	8 9 10

Commentaires

Références

Cet outil de travail s'inspire des travaux suivants :

La définition de l'économie sociale, du chantier de l'économie sociale du Québec

La déclaration sur l'identité coopérative (Alliance coopérative Internationale Manchester 1995)

N. Neamtan, *Osons la solidarité!*, Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale. Chantier sur l'économie sociale, Sommet sur l'économie et l'emploi

Conjuquer l'économie et le social, gouvernement du Québec ISBN 2-550-32874-4

Notre avenir à tous, La commission mondiale sur l'environnement et le développement, Les Publications du Québec, Éditions du Fleuve ISBN 2-89372-031-5

Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon, *Le défi du plein emploi un nouveau regard économique*, éditions St-Martin, 1986, 530 pages

Références supplémentaires

Philippe Béland et Jérôme Piché, *Faites le bilan social de son entreprise*, fondation de l'entrepreneurship Les éditions Transcontinental inc.

W.O'Shaughnessy, *La faisabilité d'un projet, une démarche vers l'efficacité*, les éditions SMG, Trois-Rivières ISBN 2-89094-051-9, 1992, 214 pages

Ont contribué par leurs commentaires à la création de cet outil :

Mme Claire L'Heureux du CLD du Haut-Richelieu, Marie-Pierre Chevrier du RÉRAP, Claire Mailhot du CLD de la Haute-Yamaska, M. Mario Cardin, artiste en arts visuels.

Définition opérationnelle de la rentabilité sociale

Amélioration du fonctionnement et du mieux-être collectif tel que perçu par les citoyens d'une collectivité.

Les 5 biens publics de rentabilité sociale que l'on peut identifier sont :

La démocratie et la citoyenneté active

Soit le droit réel d'exprimer son opinion dans un cadre où on peut être entendu par la population et le droit de participer activement à la vie sociale.

La qualité de vie

Soit le droit à un confort, un milieu de vie sécuritaire, salubre, agréable et enrichissant.

L'environnement

Soit le droit de jouir d'un milieu naturel sain, de protéger pour les générations futures la base même sur laquelle est érigée notre société.

L'emploi

Soit le droit des personnes d'apporter leur contribution à la production des biens et de services utiles à tous. Le droit de le faire dans un emploi de qualité.

La culture

Soit la contribution au développement et à l'enrichissement du patrimoine humain par la communication et la conservation des réalisations de l'humanité.